



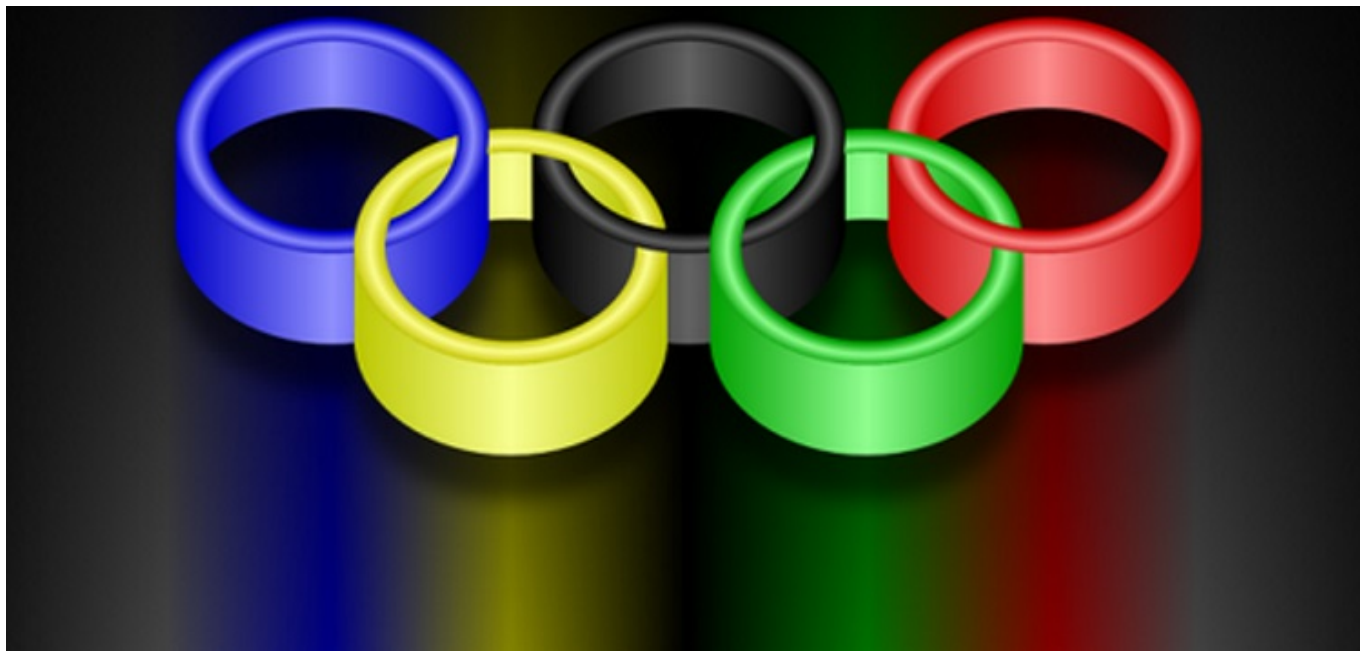
Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

Séance publique du 15 mars 2018 : Projet de loi relatif à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

Date : 15 mars 2018



Communiqué de séance

Jeudi 15 mars 2018, le Sénat a adopté les conclusions de la commission mixte paritaire sur le [projet de loi relatif à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024](#), ainsi considéré comme définitivement adopté.

Ce projet de loi vise à :

mettre en œuvre le contrat de ville hôte, signé le 13 septembre 2017 entre le Comité international olympique (CIO), la Ville de Paris et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), notamment en protégeant la propriété intellectuelle olympique et paralympique (hymne, logo, emblèmes, affiches, etc.), en prévoyant une charte du volontariat olympique et paralympique protégeant les 70 000 bénévoles attendus et en créant des « voies de circulation réservées » spécialement pour l'événement ;
prévoir un régime dérogatoire au droit commun pour respecter les calendriers de construction et de rénovation des ouvrages olympiques et paralympiques ;
garantir l'éthique et l'exemplarité des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, notamment en matière de prévention des conflits d'intérêts et de lutte contre le dopage.

Parmi les apports du Sénat, figurent dans le texte définitif des dispositions visant à :



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

simplifier les procédures de mise en accessibilité des métros francilien et marseillais pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ;
assainir la Seine, en obligeant ses 400 péniches à se raccorder à un réseau public de collecte des eaux usées ;
mieux protéger la « marque » olympique et paralympique ;
accélérer et simplifier les procédures de construction des sites de compétition et des infrastructures ;
améliorer les procédures de participation du public en amont des Jeux.

--

Pour plus de détails, consulter :

le [suivi détaillé](#) sur l'Espace presse ;
les comptes rendus ([analytique](#) et [intégral](#)) et la [vidéo](#) des débats en séance publique ;
le [rapport](#) de Mmes [Muriel JOURDA](#) (Les Républicains - Morbihan), sénateur et Aude AMADOU, député, fait au nom de la commission mixte paritaire